



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 1369

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS MODESTES

M. le président. La parole est à Mme Martine Pinville, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Martine Pinville. Ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales et j'y associe mon collègue Christophe Sirugue et tous les commissaires socialistes aux affaires sociales.

Madame la ministre, la réforme des retraites examinée la semaine dernière, que nous allons voter à l'issue de cette séance de questions, est une réforme de progrès, nous l'avons dit.

C'est une réforme qui pérennise notre système de retraite par répartition. Sans réforme, le déficit prévisionnel pour 2020 aurait atteint 20 milliards d'euros.

Un député du groupe UMP . Et avec la réforme ?

Mme Martine Pinville. C'est une réforme de justice, qui réduit les inégalités, inégalités entre les femmes et les hommes, inégalités liées à l'exercice de tâches pénibles, inégalités touchant les victimes de la précarité.

C'est une réforme d'équilibre, sollicitant des efforts des cotisants, entreprises et salariés, comme des bénéficiaires. C'est la clé de la solidarité intergénérationnelle.

Les députés de tous les groupes de notre majorité ont souhaité qu'un effort soit fait en direction des retraités modestes. Le Gouvernement a entendu notre appel et a pris deux décisions majeures pour soutenir le pouvoir d'achat des retraités les moins fortunés. D'une part, le minimum vieillesse sera revalorisé à deux reprises en 2014, une première fois le 1er avril, une seconde fois le 1er octobre. C'est une bonne nouvelle pour les 600 000 allocataires du minimum vieillesse.

M. Lionnel Luca. Quel scandale !

Mme Martine Pinville. D'autre part, l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé sera également revalorisée, de 50 euros.

Ces deux mesures fortes vont dans le bon sens. Elles contribuent encore à renforcer le caractère profondément juste de la réforme des retraites engagée par la gauche, en lien avec les partenaires sociaux.

M. Lionnel Luca. Une honte !

Mme Martine Pinville. Madame la ministre, pouvez-vous nous rappeler les objectifs du Gouvernement en matière de retraite ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Vous avez raison, madame la députée, vous aurez dans quelques instants l'occasion de voter une réforme des retraites permettant de consolider l'avenir des régimes de retraite en faisant preuve de responsabilité financière, tout en comportant des avancées sociales majeures en direction des femmes, des jeunes et de celles et ceux qui ont connu des carrières pénibles.

Si un effort est demandé à l'ensemble de notre pays, à l'ensemble des catégories sociales, le Gouvernement a été sensible aux préoccupations portées par l'ensemble des groupes de la majorité gouvernementale concernant les retraités les plus modestes, et je salue votre engagement et celui de Christophe Sirugue pour qu'il soit tenu compte de ces préoccupations.

J'ai annoncé hier deux mesures en direction des retraités les plus modestes, qui n'auront pas à contribuer à l'effort demandé. D'abord, ceux qui bénéficient de l'allocation de solidarité pour les personnes âgées pourront l'année prochaine compter sur une double revalorisation de leur pension. Il n'y aura plus de pension d'un montant inférieur à 800 euros par mois. C'est une grande avancée due à notre gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRD et sur quelques bancs du groupe écologiste.*) Par ailleurs, l'aide accordée aux bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé ayant une retraite inférieure à 970 euros passera de 500 à 550 euros, ce qui représente une avancée significative.

Grâce à vous, le Gouvernement a avancé vers une réforme de justice et de responsabilité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Pinville](#)

Circonscription : Charente (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1369

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2013](#)